





Bulgnéville, le 07 novembre 2024,

Chers habitants,

Nous souhaitons tout d'abord vous remercier sincèrement pour votre engagement dans le tri sélectif. Grâce à vos efforts, nous contribuons ensemble à réduire la quantité de déchets destinés à l'incinération, tout en augmentant le volume de matériaux recyclés. Cependant, nous constatons encore quelques erreurs qui nuisent à l'efficacité du tri sur notre territoire.

En effet, certains d'entre vous mettent leurs déchets recyclables dans des sacs plastiques qu'ils déposent dans le bac jaune au lieu de les mettre en <u>VRAC</u> directement dans le bac jaune. Cette pratique a plusieurs conséquences :

- 1. Impossibilité de contrôle : Les ripeurs ne peuvent pas vérifier le contenu des sacs lors de la collecte, ce qui augmente le risque de confusion entre déchets recyclables et non recyclables.
- 2. Traitement au centre de tri : Les sacs ne peuvent pas être ouverts par les machines du centre de tri, et les déchets qu'ils contiennent sont alors automatiquement refusés. Ces déchets, pourtant recyclables, sont finalement dirigés vers l'incinération, entraînant un gaspillage de ressources et un transport supplémentaire.

En 2023, sur 944 tonnes de déchets collectés dans le bac jaune, 208 tonnes ont été refusées en raison de mauvaises pratiques.

=//- Attention!

À partir du 1er janvier 2025 :

Les bacs jaunes contenant des déchets recyclables en sacs ne seront plus collectés. Seuls ces déchets déposés en vrac dans le bac seront pris en charge par les agents de collecte. Nous vous invitons donc à déposer vos emballages, papiers, cartonnettes et plastiques directement dans le bac jaune, sans les enfermer dans un sac.

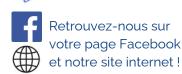
Nous vous remercions pour votre compréhension et votre implication dans le tri sélectif.

Grâce à ce geste simple, vous permettez un recyclage plus efficace et contribuez à préserver notre environnement.

Le Président.

Christian PREVOT





Tél: 03 29 05 29 24